



MAIRIE  
Place du 8 Mai  
63450 St SATURNIN

### Compte-rendu Commission n° 5 du mercredi 17 Février 2021 - 17H30

<b>NOM &amp; PRENOM</b> <i>(par ordre alphabétique)</i>	<b>PRESENCE</b>
Frédéric BAILLY	OUI
Maïté BARBECOT	OUI
Maryline LAMBLOT	OUI
Pierre POULY	OUI
Patricia SABY	Absente
Franck TALEB	Absent - pouvoir à Pierre Pouly
Nombre de présents : 4	
Nombre d'absents ayant donné un pouvoir : 1	
Nombre d'absents n'ayant pas donné un pouvoir : 1	

#### **Élargement de la feuille de présence- Vérification du quorum :**

Le quorum est atteint, soit 4 présents sur 6. La commission peut valablement se réunir.  
Secrétaire de séance : Pierre Pouly

#### **Ordre du jour :**

##### **A – Point sur les subventions**

- Point sur le retour des subventions des associations 2021

Nous avons 27 associations enregistrées dont 17 communales ( actuellement 3 sont en sommeil ) et 10 intercommunales.

10 associations ont envoyé leur demande de subvention pour l'année 2021.

Il est décidé de ne plus faire apparaître la « mission locale de Cournon » qui figurait à torts sur le tableau des associations ( transfert de la comcom vers les communes sans information ) et de l'intégrer naturellement sur le CCAS.

La commission donne son avis sur chacune des demandes tout en soulignant que l'absence de manifestations pour la majeure partie d'entre elles en 2020 ne doit pas influencer l'aide qu'elle peut espérer pour l'année 2021. Globalement les demandes avoisineront les 10 000 euros.

Les membres de la commission souligne la nécessité d'aider « en priorité » les associations qui font « vivre » nos deux villages grâce au dynamisme des adhérents.

##### **a) -Point particulier**

- Mr BOUSQUET président de l'école de musique ( 70 adhérents dont 23 de Saint-Saturnin ( 19 enfants) a été reçu il y a quelques jours, à sa demande, par Pierre Pouly. Il sollicite auprès de la municipalité une salle pérenne pour les cours de musique. Devant l'impossibilité matériel de lui donner satisfaction, la commission propose qu'en plus des horaires des lundi de 15h à 18h déjà programmés à la salle des associations, il lui soit accordé la possibilité d'occuper cette salle le samedi de 8H à 12H. La commission donne un avis favorable également à la possibilité d'entreposer du matériel de musique, à charge pour cette association d'une part d' en assurer le matériel et d'autre part de libérer la salle 24 heures avant une quelconque autre utilisation de la dite salle. Une convention sera établie.

## **B - Point sur les jeux des enfants**

Les jeux ont été démontés car ils n'étaient plus aux normes depuis 2019. Les pièces à changer ne sont plus disponibles au niveau des sociétés de fabricants.

Actuellement nous disposons de trois devis.

La société EURL Replay service, trop chère, est écartée.

Deux autres solutions :

- MEFRAN Collectivités pour un montant de 14244 euros.

- SARL Oval collectivités pour un montant de 16068 euros.

Actuellement une demande DETR est en cours. Il est décidé d'attendre le retour de celle-ci pour le choix définitif des jeux et d'en discuter en conseil. Si pour Chadrat le style de la structure semble être définie, la question reste posée pour celle de Saint-Saturnin en ce qui concerne le « combiné ». Des précisions seront demandées par Pierre Pouly.

L'hypothèse d'unir les choix avec le SIVOS pour bénéficier d'un geste commercial du fabricant est évoqué.

Quant à l'hypothèse de sécuriser l'aire de jeux à Saint-Saturnin ( grillage en terme d'hygiène en particulier pour les déjections animales ) la commission estime qu'elle présenterait un inconvénient en limitant l'espace pour les activités de plein air des enfants.

## **C- Divers**

a) -Point sur le nombre de personnes voulant rejoindre la commission.

A ce jour 5 personnes se sont portées volontaires. La date butoir d'inscription a été décalée au 28 février 2021. Un point définitif sera effectué à l'issue.

b) - Podium de la comcom

Mr DELMAS responsable technique de la comcom informe la municipalité par mail que le podium ( actuellement entreposé au clos ISSAC ) n'est plus à la disponibilité des communes au regard de sa difficulté de gestion, de son entretien etc....

Une demande de dérogation sera effectuée. Existe-t-il des possibilités d'achat ?

c)- Pass-ados

Aucun problème particulier n'est évoqué.

La date de la prochaine réunion sera fixée ultérieurement.

Fin de réunion à 18h 50

**Le vice-Président.**

Pierre Pouly